



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

RECTORAT
Division des Affaires Financières
Intérieures et Sociales
Service de l'Action Sociale
25 rue de Fontenelle
76037 ROUEN Cedex 1
Courriel : actsoc@ac-rouen.fr

Date d'arrivée DAFIS – Secrétariat

DEMANDE D'AIDE A L'INSTALLATION DES PERSONNELS NOUVELLEMENT NOMMES DANS L'ACADEMIE A LA RENTRÉE 2019

Aide versée dans la limite des crédits disponibles

2 originaux de la demande

+ photocopie des justificatifs en 1 seul exemplaire,
doivent être envoyés **AVANT LE 13 NOVEMBRE 2019,**
(date de réception au secrétariat/DAFIS faisant foi pour l'étude des droits).
au Rectorat - Action Sociale à l'adresse indiquée ci-dessus

DEMANDEUR

Nom et Prénom : _____ Nom de jeune fille : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
N° Sécurité sociale : _____
Situation familiale : Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Veuf(ve) Célibataire Divorcé(e) Séparé(e) ayant droit
e-mail : _____ N° de tél : _____
Grade : _____
Etablissement d'affectation : _____
Date d'installation dans le poste : _____ Public - Privé

LOGEMENT

Ancienne adresse : _____

Nouvelle adresse : _____

Date d'entrée dans le logement : _____

Je certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus et être informé(e) qu'en cas de fausse déclaration, l'aide versée à tort me sera réclamée.

Date :

Signature du demandeur:

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (article L.313-1 (escroquerie) du Code pénal). Le Rectorat peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites

Pièces à joindre obligatoirement en 1 seul exemplaire :

- ✓ copie du bulletin de salaire du mois d'installation dans le poste ou attestation du service gestionnaire précisant l'indice majoré et le traitement brut
- ✓ copie du bail et/ou du contrat de location daté et signé
- ✓ relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne
- ✓ arrêté de nomination dans l'académie pour les personnels stagiaires ou titulaires
- ✓ copie du contrat de recrutement pour les personnels non titulaires
- ✓ copie de toutes les pages renseignées du livret de famille pour les agents mariés
- ✓ copie recto-verso de la carte d'identité pour les agents célibataires